



Montréal, lundi 18 décembre 2023

À : Aux membres de l'APPA

Objet : Prise 2 de la remise de chèque de la première séquence

Chères et chers collègues,

Après les ratés connus lors de la remise des chèques de la première séquence de grève, les membres du comité exécutif de l'APPA ont pris bonne note des problèmes survenus jeudi dernier. Ils ont modifié la procédure de remise afin d'assurer un meilleur fonctionnement de cet exercice.

Ainsi, les quelques 1000 des 6000 membres qui n'ont pas reçu le premier versement du Fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN et/ou de celui de l'APPA, auront trois occasions de le récupérer avant le congé des Fêtes au bureau de l'APPA situé au 3340 boulevard de l'Assomption (métro Assomption).

- Mercredi 20 décembre, de 15 h à 21 h;
- Jeudi 21 décembre, de 9 h à 21 h;
- Vendredi 22 décembre de 9 h à 15 h.

Veuillez noter que le stationnement situé à l'arrière des bureaux ne sera pas accessible pour les voitures, car il sera aménagé pour recevoir les personnes qui se présenteront lors de ces remises de chèques. On suggère fortement aux membres de venir en transport en commun, autobus ou métro. Nous tentons d'obtenir une autorisation afin de pouvoir utiliser le stationnement de l'école Marguerite-De Lajemmerais située au 5555 rue Sherbrooke Est s'il n'y a pas de stationnement dans la rue. Pour l'instant, nous n'avons pas encore cette autorisation, mais nous vous le ferons savoir si nous l'obtenons.

L'APPA a pris les dispositions pour que des abris, des réchauds, du café et des toilettes chimiques soient installés dans le stationnement pour atténuer les impacts qui pourraient toucher celles et ceux qui devront se déplacer et faire la file à nouveau. Un numéro sera remis aux personnes à leur arriver, évitant les problématiques surgissant lors de la mise en place de files.

Sachez de plus que la CSN est à préparer les chèques de la deuxième séquence de grève qui seront distribués au retour du congé des Fêtes. La procédure de remise sera à nouveau améliorée pour éviter de revivre les problèmes survenus lors de celle du 14 décembre.

D'ici là, laissez-moi au nom de tous les membres du Comité exécutif vous souhaiter de joyeuses fêtes en vous souhaitant joie, santé, prospérité ainsi qu'une nouvelle convention collective satisfaisante pour la nouvelle année 2024 !

Le président

Michel Picard

Au nom des membres du Comité exécutif